

L'exclusion des magistrats juifs

ILL. 3. – Lettre de Léon Lyon-Caen au maréchal Pétain, annotée par le cabinet Pétain. Dossier personnel de Léon Lyon-Caen, AN 19770067/297.

Paris, le 1 nov. 1940.

Monsieur le Maréchal,

Je tiens à m'excuser tout d'abord de
venir plaider moi-même auprès de vous
ma cause et aller du nom que je porte, en
prouva de la loi qui frappe nos col-
légues juifs et les exclut notamment
des fonctions judiciaires.

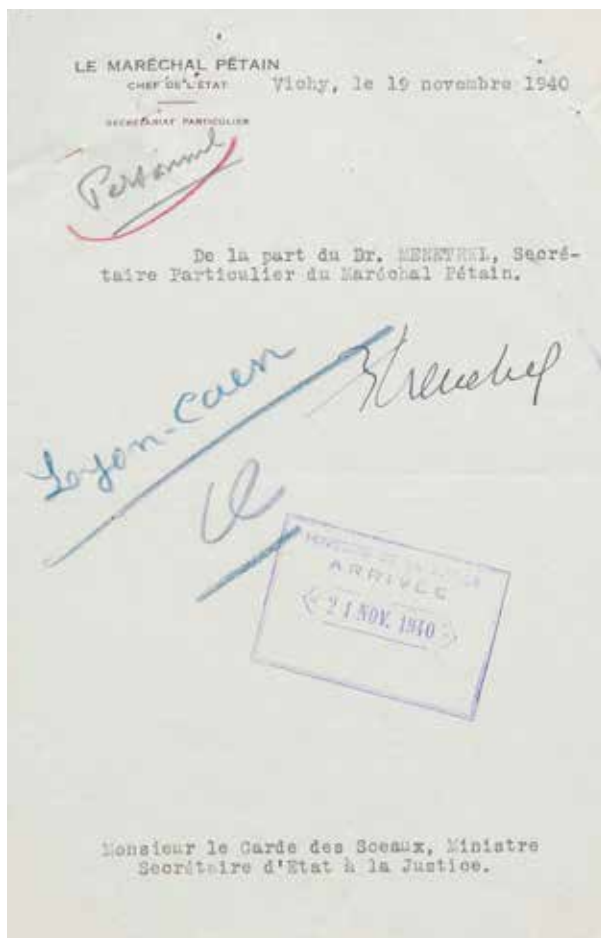
Avocat général à la Cour de Cassa-
tion, je vais se briser une vie de la-
ueur et d'honneur, consacrée tout en-
tière, sans avoir jamais rencontré
aucun reproche, au service de la jus-
tice de mon pays.

J'ai fait un front la campagne
de 1914-1918. J'ai quatre fils. Les trois
aînés sont combattants de la dernière
guerre. Le plus âgé, lieutenant d'in-
fanterie, a été cité brillamment à
l'ordre de la Division. Seul des trois

Je soussigné entre vos mains, le dossier
le Maréchal, le suit de cette requête,
en vous priant de vouloir bien agréer
l'hommage très sincère de mon plus
respectueux dévouement

Léon Lyon-Caen
Avocat général à la Cour de Cassation
123, rue de Longchamp
Paris. 16^e

Jurif proteste
contre devant le fraffant
par riposte
31e traversée à justice



ILL. 4. – Transmission de la lettre de Léon Lyon-Caen au ministère de la Justice par le Dr Ménétrel, secrétaire personnel de Pétain. Dossier personnel, AN 19770067/297.



ILL. 5. – Léon Lyon-Caen. Archives privées famille Lyon-Caen.

DECLARATION

en vue de l'application de la loi du 2 Juin 1941
portant statut des Juifs.

Nom du déclarant *Sée*
Prénoms *Adrien*
Date et lieu de naissance : *10 juillet 1880 - Colmar*
Grade *Procureur général près la Cour d'Appel d'Orléans*

	Branches Paternelle	Branches Maternelle
Votre Grand-père mat-est-il ou était-il de race juive	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Votre Grand-père appartenait-il ou appartenait-il à la religion juive?	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Dans la négative a-t-il adhéré avant le 20 Juin 1940 à une autre confession?		
Indiquez cette confession (joindre les pièces justificatives).		
Votre Grand-mère mat-est-elle ou était-elle de race juive?	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Votre Grand-mère appartenait-elle ou appartenait-elle à la religion juive?	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Dans la négative a-t-elle adhéré avant le 20 Juin 1940 à une autre confession?		
Indiquez cette confession (joindre les pièces justificatives).		
Le Grand-mère de votre conjoint est-elle ou était-elle de race juive?	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Le Grand-mère de votre conjoint appartenait-elle ou appartenait-elle à la religion juive?	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Dans la négative a-t-elle adhéré avant le 20 Juin 1940 à une autre confession?		
Indiquez cette confession (joindre les pièces justificatives).		

Répondre par oui ou par non.

ILL. 6. – Déclaration du procureur général Adrien Sée (Statut des Juifs).

Cour d'Appel
D'ORLÉANS

PARQUET
DU
PROCUREUR GENERAL

Le Procureur Général près la Cour d'Appel
d'Orléans
à Monsieur le Garde des Sceaux
Ministre Secrétaire d'Etat à la Justice
à Paris

J'ai l'honneur de vous rendre compte que des renseignements officiels qui m'ont été fournis, il résulte que M. Adrien Sée, ancien Procureur Général près la Cour d'Appel d'Orléans, et ancien Président honoraire a été arrêté ainsi que son épouse à leur domicile à Orléans, 44 quai Oypierre, dans la soirée du 19 Septembre 1942 par les autorités occupantes.

Aucune indication n'a été donnée sur leur sort, et les sceaux ont été placés à leur domicile.

M. et Mme SÉE appartiennent tous deux à la race juive.

Le Procureur Général
Verquenne

ILL. 7. – Adrien Sée et son épouse arrêtés le 19 septembre 1942. Dossier personnel, AN 19770067/430.

Commission de révision des naturalisations. Les Juifs français rendus apatrides

14312 x 24 Veliounsky Jacob Israël polonais

- Récusé général.
- Né en Pologne en 1895.
- En France depuis 1918.
- Marié avec une de ses compatriotes naturalisée au même temps que lui dont il a une fille et une fille.
- A été obligé à Paris jusqu'en 1924 d'être à laquelle on fait tout savoir de lui et de sa famille.
- Condamné par défaut pour banqueroute, à 1 mois de prison.
- Mort le 24 janvier 1928.
- 400 fr de rétro:
- Condamné pour banqueroute.
- Le 1^{er} août 1921.
- Le secrétaire,

Toute la famille au décret 1921-41

ILL. 8. – Séance du 1^{er} août 1941 de la Commission de révision des naturalisations. Note dans le dossier Veliounsky Jacob : « Israélite polonais », « Toute la famille au décret ».

14312 x 24 Veliounsky Jacob Charles, né le 20 Mars 1895 (à Pleszew Pologne) ayant épousé à Paris une de ses compatriotes naturalisée française par décret du 26 janvier 1928 naitre au 700 d 8 février 1928. ~~condamné à 1 mois de prison pour banqueroute~~

Elle est (Vie) pour du rétro, née le 11 Mars 1906 à Vitebsk Russie, ayant épousé à Paris une de ses compatriotes naturalisée française par le même décret

et leur enfant

14316 x 26 1^{er} Coq né le 15 Juin 1928 à Paris. 2^o Robert né le 27 août 1926 à - 1^o français par naturalisation française le 11 février 1928 condamnée au rétro de la mort le 2 mai 1928 ~~pour banqueroute~~ par application des articles 1^{er} et 2^o du loi loi

RETRAIT Décret du 15 Mars 1942 J.O. du 20 Mars 1942

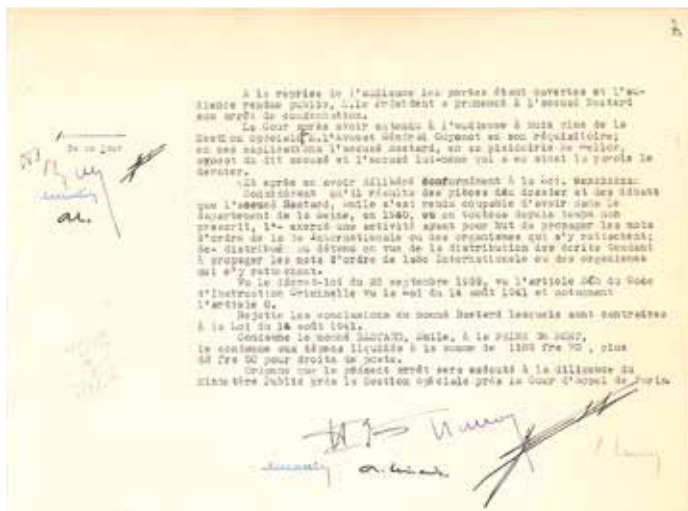
Retrait motifs de 2 Janvier 1928

ILL. 9. – Avis de retrait, avec mention « Juif », pour Jacob Veliounski, son épouse et leurs deux enfants, nés français en France. AN BB/27/1422 à 1445, fichier des retraits de la nationalité française.

«Les juges devant l'histoire», Jean-Paul Jean

[illegible][illegible]

Les condamnés à mort par la section spéciale



ILL. 11. – Condamnation à mort d'Émile Bastard. AN Dossier Section spéciale Z/4/175.



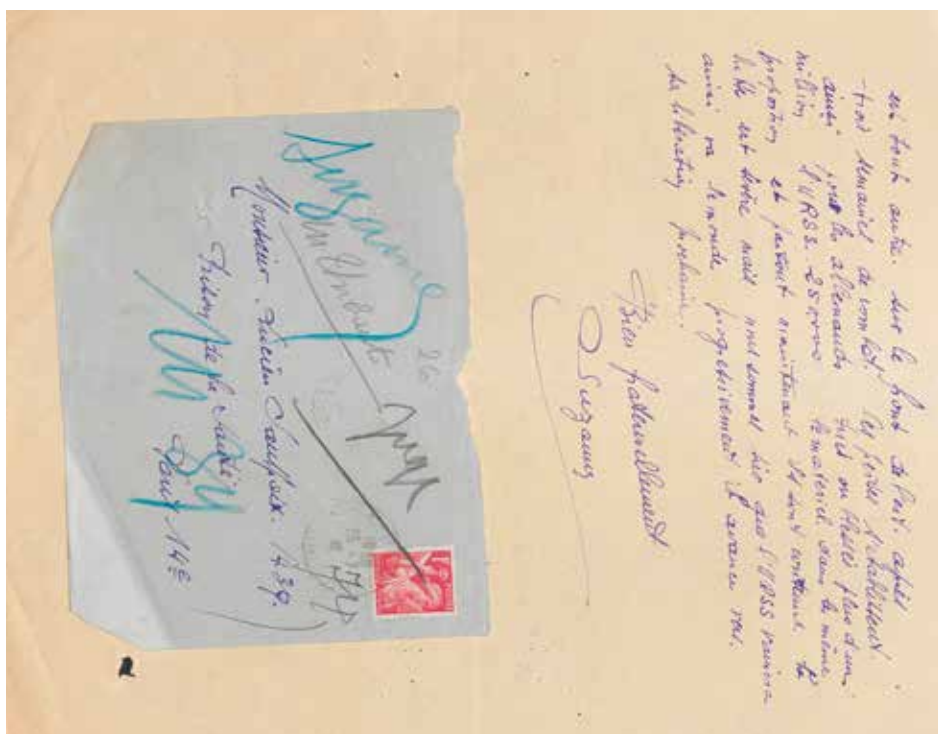
ILL. 12. – Plaque commémorative apposée le 28 avril 1946 sur le mur de la prison de la Santé à l'angle des rues Jean Dolent et de la Santé. Wikimedia Commons.



ILL. 13. – Le scellé de la carte d'identité falsifiée de Lucien Sampaix. AN Section spéciale Z/4/1/A.

«Les juges devant l'histoire», Jean-Paul Jean

ILL. 14. – Lettre de Suzanne Sampaix à son époux, saisie par le juge d'instruction. AN Section spéciale Z/4/1/A.



IX

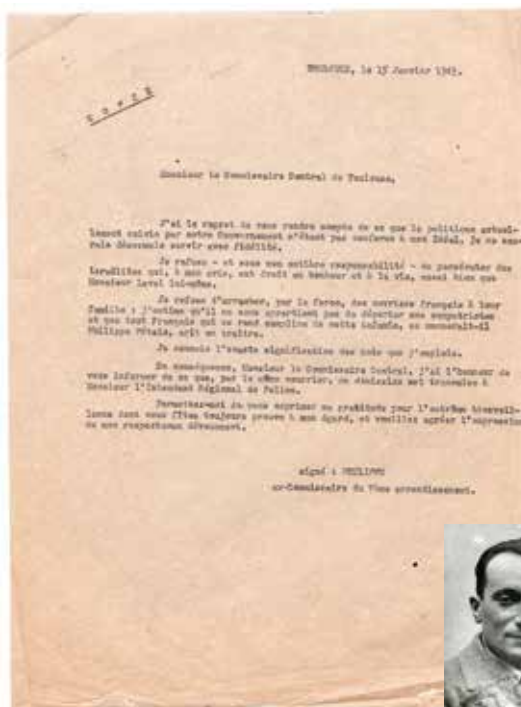
[illegible]

ILL. 15. – Le projet de déclaration à l'audience de Lucien Sampaix, saisi par le juge d'instruction. AN Section spéciale Z/4/1/A.

La condamnation à mort du FTP-MOI Marcel Langer



ILL. 16. – Le procès de Marcel Langer et l'exécution par la Résistance de l'avocat général Lespinasse à Toulouse. Tableau de Thomas Gleb (1950). Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse.



ILL. 17. – Lettre de démission du commissaire Philippe, 15 janvier 1943. AD31 5278W 9.



ILL. 18. – Commissaire Philippe. Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse.

Jean Jardel, greffier du procès de Riom

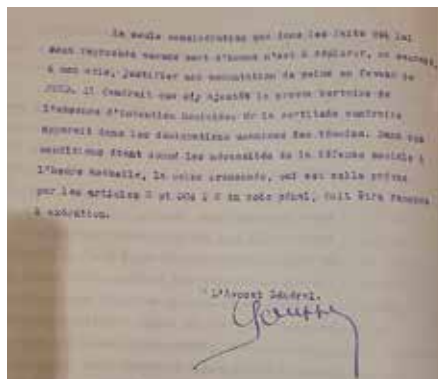
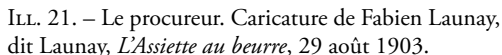


ILL. 19. – Carte d'identité de Jean Jardel, greffier du procès de Riom. Archives privées famille Jardel.

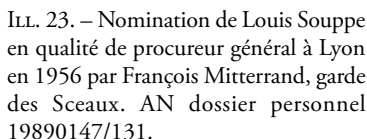


ILL. 20. – Le greffier Jean Jardel, dessin de presse dédié. Archives privées famille Jardel.

«Les juges devant l'histoire», Jean-Paul Jean
SBN 979-10-413-0517-9 Presses universitaires de Rennes, 2025, www.pur-editions.fr



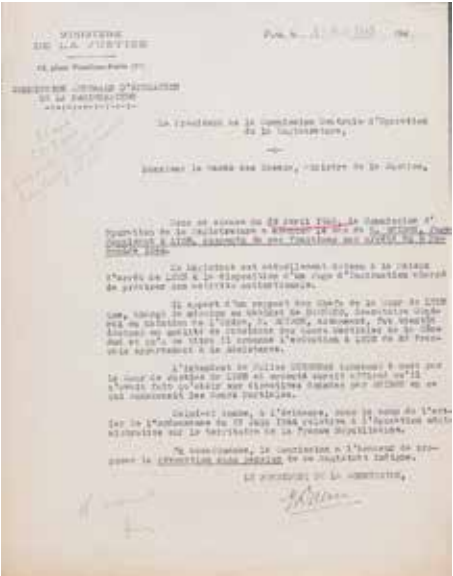
ILL. 22. – L'avocat général de la section spéciale de la cour d'appel de Lyon demande, le 27 octobre 1943, la mise à exécution de la condamnation à mort de Simon Frid, mineur, juif. AN Section spéciale cour d'appel de Lyon BB/30/1832.



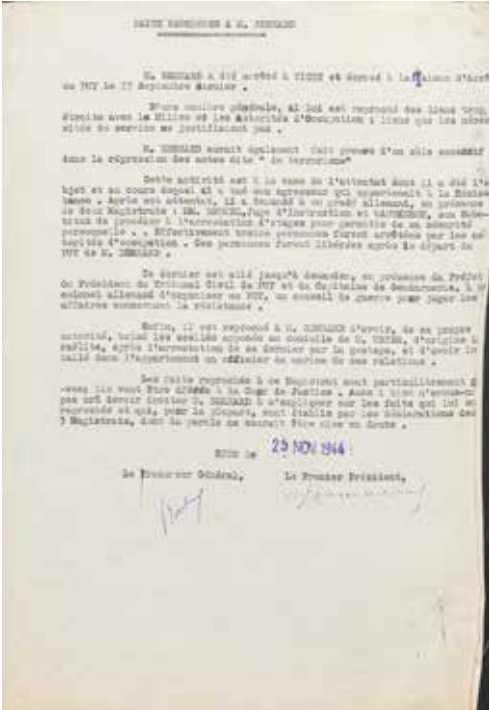
Jean-Joseph Boiron et Marcel Bernard,
les deux magistrats condamnés à mort et exécutés à la Libération



ILL. 24. – Jean-Joseph Boiron, magistrat milicien.



ILL. 25. – Jean-Joseph Boiron révoqué de la magistrature, avant sa condamnation à mort. AN dossier personnel 19770067/51.



ILL. 26. – Les faits reprochés au procureur Bernard.



ILL. 27. – La condamnation à mort du procureur Bernard. AN dossier personnel 19770067/41.

[illegible][illegible]

A portrait of a man with a mustache, wearing a white ruff collar and a red robe with a black undergarment. He is seated and looking towards the viewer. The portrait is enclosed in a gold-colored frame.

XIV

Les premiers présidents de la cour d'appel de Paris, avant et après la Libération



ILL. 31. – Portrait de Charles Villette, premier président (1937-1944), dans la bibliothèque de la cour d'appel de Paris en 2024. Coll. privée.



ILL. 32. – Paul Picard, premier président de la cour d'appel de Paris (1944-1950). Coll. privée.

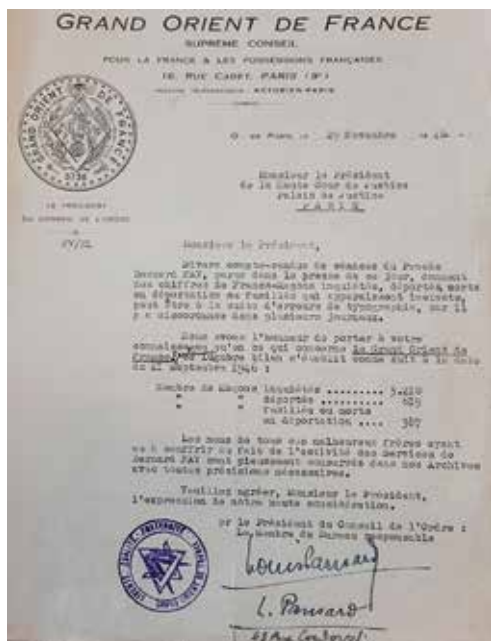


ILL. 33. – Épuration, dessin de HANRO Guy (La loterie de l'article 75 du Code pénal).



ILL. 34. – Prison de Fresnes. Détenu condamné à mort. Médiathèque Gabriel Tarde. ENAP Agen. Dessins de HANRO Guy, cellule 460 Fresnes, *À travers l'Épuration, poèmes et chansons illustrés*. Publié le 15 juin 2015 sur le site Criminocorpus, [https://criminocorpus.hypotheses.org/4392].

Le procès à la Libération des responsables de la répression des Francs-maçons sous Vichy



ILL. 35. – Procès Fay, lettre du GODF au président de la Haute Cour de justice.

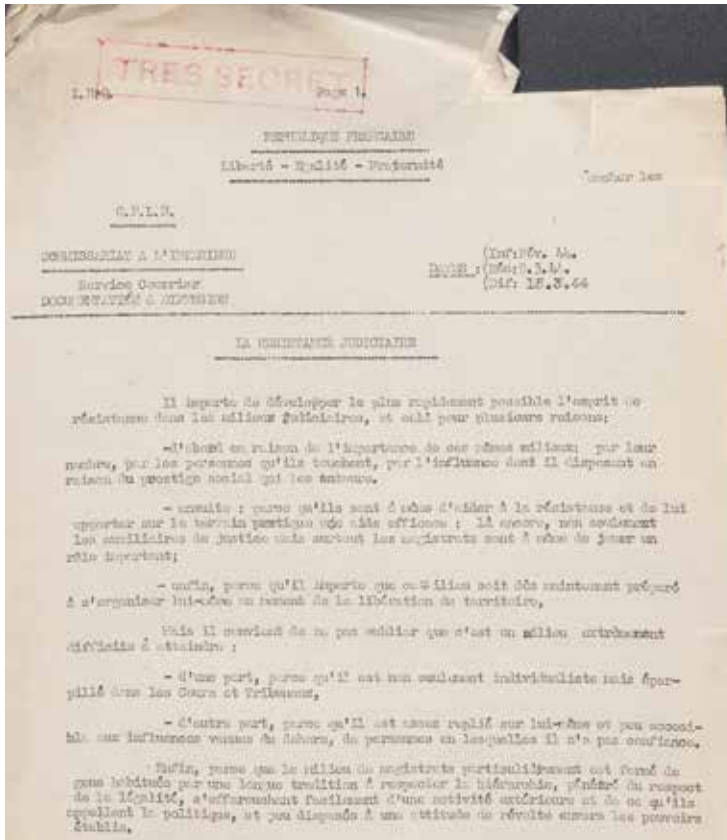


ILL. 36. – Cour de justice de la Seine, 5 décembre 1946. Condamnation de Bernard Fay et des responsables du service des sociétés secrètes. AN Z/6/288 à Z/6/292/Bis. Dossier n° 3275 Fay Bernard et autres.



ILL. 37. – Enfants d'Izieu, l'acquittement de Lucien Bourdon. Cour de justice du Rhône, 13 juin 1947. Archives départementales du Rhône 394 W 284.

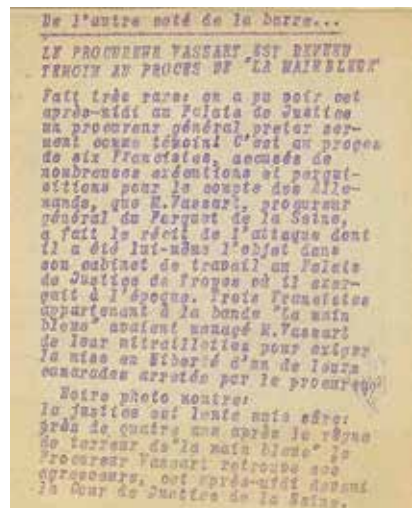
La résistance judiciaire



ILL. 38. – CFLN mars 1944 La résistance judiciaire. Avril 1944, classé « Très secret ». AN Fonds Rolland 490 AP 1.



ILL. 39. – Le procureur Robert Vassart entendu comme témoin lors du procès des Francistes de « La bande de la main bleue » en février 1948.



ILL. 40. – « De l'autre côté de la barre ». Archives du musée du Barreau de Paris.

Le procès de Nuremberg

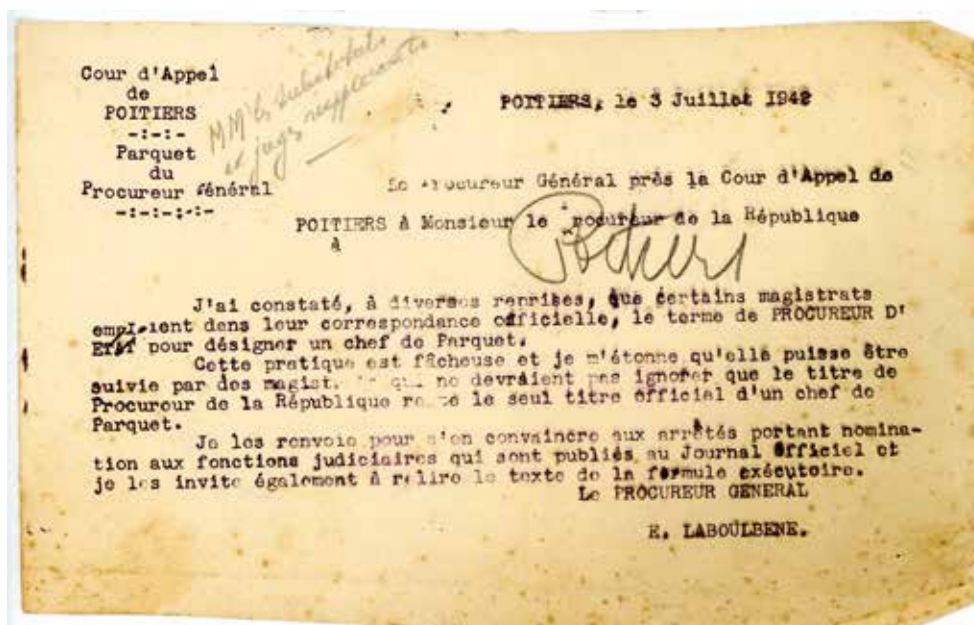


ILL. 41. – L'équipe d'accusation française lors de l'intervention d'ouverture de François de Menthon. Maison d'Izieu – Fonds Henri Donnedieu de Vabres.



ILL. 42. – Procès de Nuremberg, Télégramme de la rafle des enfants d'Izieu présenté par Edgar Faure. Maison d'Izieu – Fonds Robert Falco.

Delphin Debenest, substitut à Poitiers, résistant déporté, membre de l'équipe d'accusation à Nuremberg



ILL. 43. – Procureur de la République et non procureur de l'État. Poitiers, circulaire du procureur général Laboulbène, 3 juillet 1942. Maison d'Izieu – Fonds Delphin Debenest.

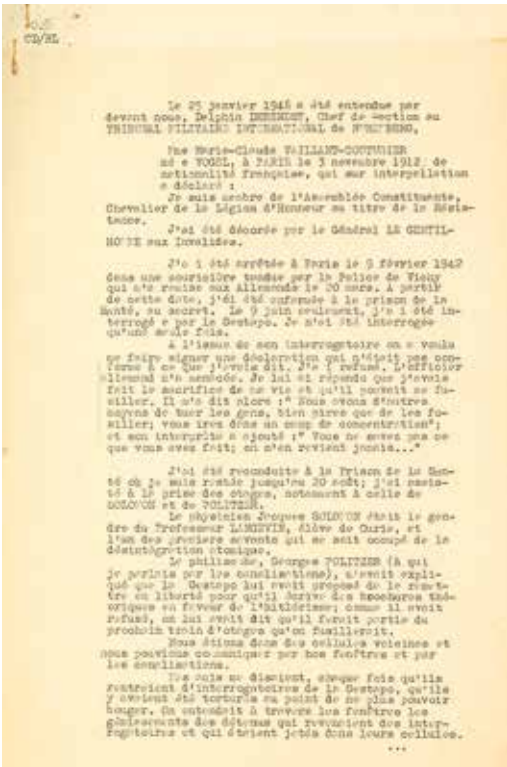


ILL. 44. – Delphin Debenest, résistant déporté, membre de l'équipe française d'accusation au procès de Nuremberg. Maison d'Izieu – Fonds Delphin Debenest.

L'audition de Marie-Claude Vaillant-Couturier au procès de Nuremberg



ILL. 45. – Marie-Claude Vaillant-Couturier, témoin au procès de Nuremberg, entendue le 28 janvier 1946. *L'Humanité-Hebdo*, janvier 2005.



ILL. 46. – Procès-verbal d'audition de Marie-Claude Vaillant-Couturier par Delphin Debenest. Maison d'Izieu – Fonds Delphin Debenest.

L'entrée des femmes dans la magistrature en 1946

Mémoire de M. Max Gibert
Président de l'Union de la Cour d'appel de Paris
Membre de la Commission d'Instruction
près la Haute Cour de Justice

Ce mémoire devra après mon décès être
déposé dans une étude de notaire à Paris
et il n'en pourra être donné communication
ou délivrer copie à personne sans une
décision de l'autorité judiciaire
statuera suivant les circonstances

Paris le 29 juillet 1954

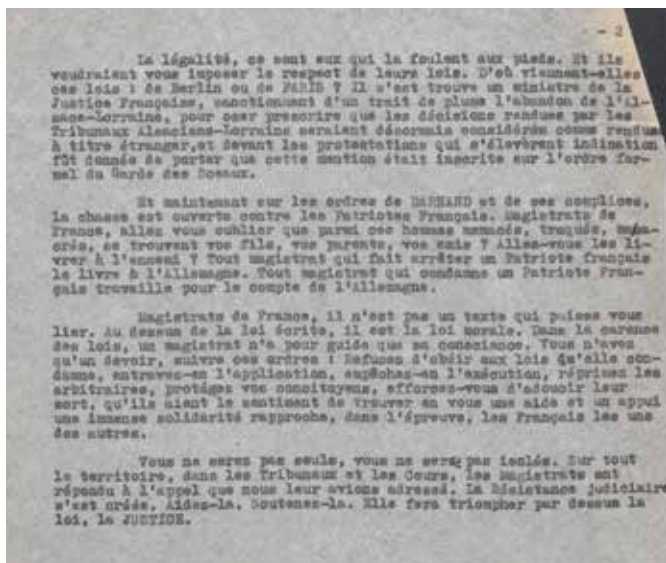
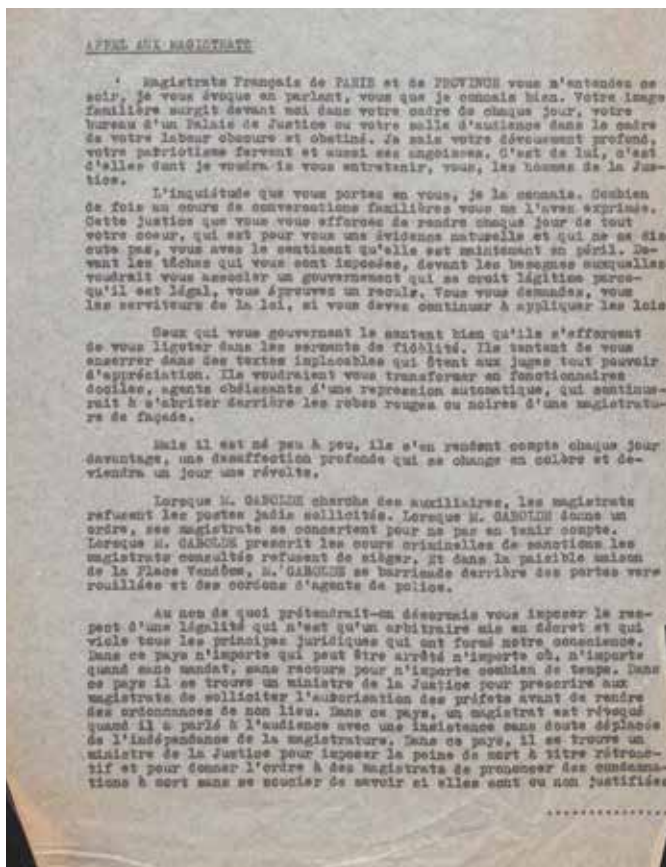
Max Gibert
Président de la Cour d'appel de Paris
Juge pour l'Instruction de la Haute Cour de Justice
Paris, le 29 juillet 1954

Notaire à Paris
10 rue de la Harpe, 105
Paris 5
Notaire à Paris
10 rue de la Harpe, 105
Paris 5
Notaire à Paris
10 rue de la Harpe, 105
Paris 5

Naturellement c'est dans l'honorable corporation
des magistrats à laquelle l'appartenance que s'est mani-
festée la plus grande résistance : leur Union fédérale
regroupe à l'unanimité l'idée d'admettre les femmes
dans la magistrature (même dans les tribunaux pour
enfants) ; j'assistais à la réunion où fut adopté
ce vœu, et au cours de laquelle des collègues arriérés
criaient : les femmes à la cuisine. Or quelques jours
après l'Assemblée nationale adopta à l'unanimité
l'admission des femmes à tous les postes de magistrats
ce qui symbolise le décalage qui existe entre l'opinion
nationale moyenne et celle du corps judiciaire.

ILL. 47. – Mémoire de Max Gibert, 1954. L'opposition des « collègues arriérés » à l'entrée des femmes dans la magistrature, avant le vote de la loi du 11 avril 1946. Archives de Paris 26 W 5.

Maurice Rolland, mars 1944. Radio-Londres, appel à la résistance judiciaire



ILL. 48. – Maurice Rolland, texte de l'appel aux magistrats de France, diffusé sur Radio Londres en mars 1944. AN Fonds Rolland 490 AP 1.

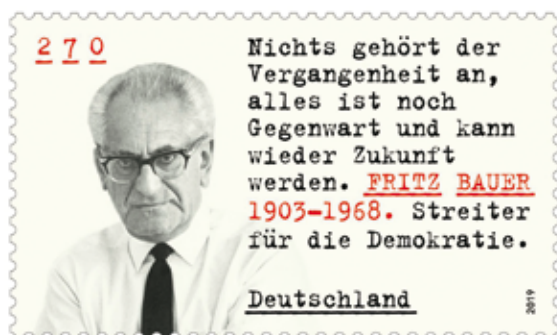
Maurice Rolland, Compagnon de la Libération



ILL. 49. – Maurice Rolland, Compagnon de la Libération, en 1986 à la Cour de cassation. Archives privées famille Rolland.



ILL. 50. – Médailles de la Résistance de Maurice Rolland. Catalogue de vente, Hôtel Drouot.

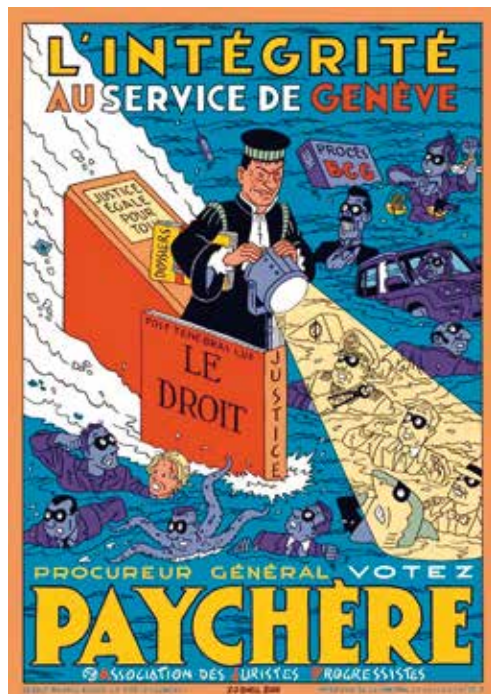


ILL. 51. – Fritz Bauer, procureur général (1903-1968). Timbre édité en 2019 par la poste allemande.

Des procureurs intègres



ILL. 52. – Manifestation des gilets jaunes, Paris 2018.
« Exigeons des procureurs élus ». Coll. privée.



ILL. 53. – Affiche de campagne pour l'élection du procureur général de Genève en 2008. Coll. privée.